



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

campagnes électorales

Question écrite n° 122152

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire sur le fait que les sociétés de sondages ont tendance à rectifier massivement le résultat brut des enquêtes d'opinion. De telles pratiques ouvrent la porte à toutes les manipulations et notamment à des tentatives pour influencer l'opinion des électeurs. Afin d'éviter de telles dérives, elle souhaiterait qu'il lui indique si, pendant les périodes électorales, il ne serait pas possible d'obliger les sociétés de sondages à publier simultanément les résultats corrigés et les résultats bruts de chaque sondage.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122152

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire (II)

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3669